

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 4 janvier 2021

Publication de l'observatoire mensuel du déploiement des réseaux mobiles

Au 1^{er} janvier 2022, plus de 31 600 sites 5G et 58 800 sites 4G autorisés par l'ANFR

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) actualise son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que Cartoradio.fr, plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.

Au 1^{er} janvier, l'ANFR a autorisé au total **59 585 sites de réseaux mobiles en France, toutes générations confondues** (+ 225 sur le mois de décembre).

1. Déploiement de la 5G

31 650 sites 5G sont autorisés en France par l'ANFR, dont 5 sites en Outre-Mer.

22 180 d'entre eux sont déclarés techniquement opérationnels¹ par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G sont autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 3 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de décembre, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 2,2 %.

Selon les déclarations des opérateurs, 70,1 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.

En France, quatre bandes de fréquences permettent actuellement de fournir un service 5G. Par rapport au mois dernier, **une nouvelle bande - la bande 1 800 MHz - est désormais utilisée en Guyane** :

- 18 929 sites 5G sont autorisés dans la bande 700 MHz (Free Mobile), dont 13 504 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- **5 nouveaux sites 5G** ont été autorisés dans la **bande 1800 MHz** en décembre en Guyane (Outremer Telecom) ;
- 12 491 sites 5G sont autorisés dans la bande 2 100 MHz (Bouygues Telecom, Orange, SFR et Outremer Telecom), dont 7 433 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 15 208 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle bande 3,5 GHz (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR), dont 9 185 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

2. Déploiement de la 4G

Au 1^{er} janvier, 58 797 sites 4G sont autorisés en France par l'ANFR.

En métropole, 55 801 sites 4G sont autorisés, dont 51 294 sont en service.

Les autorisations et les mises en service de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois de décembre :

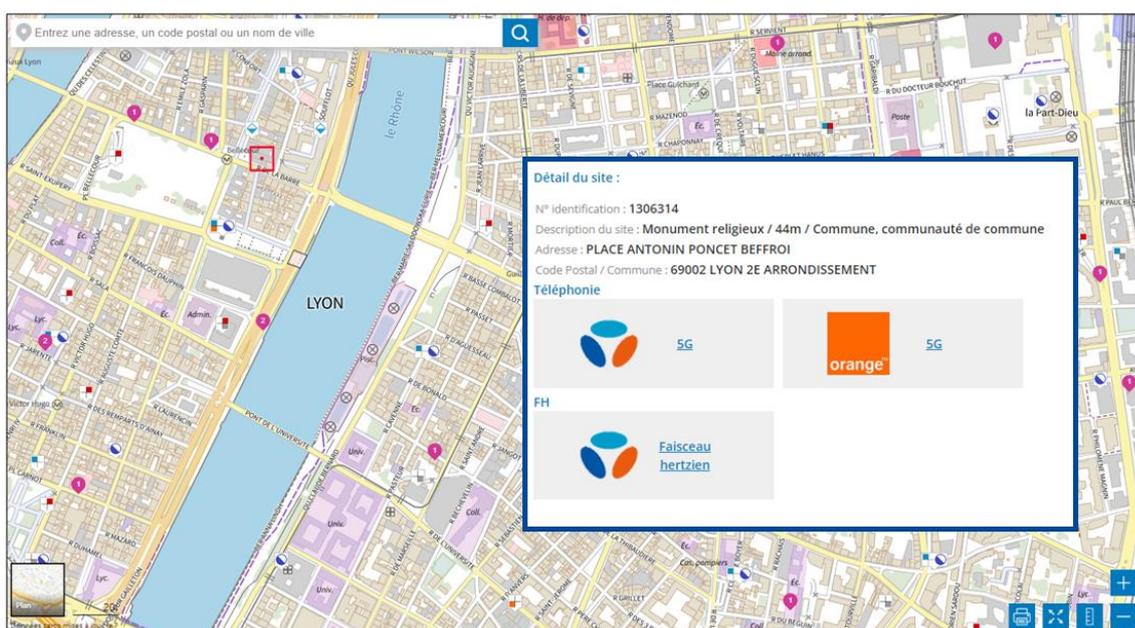
- les demandes d'autorisation des sites 4G se sont accrues de + 0,4 % ;
- les mises en service de sites 4G ont augmenté de + 0,7 %.

Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Orange (27 337 sites, + 142 en décembre 2021) ;
- SFR (22 737 sites, + 88 sur la même période) ;
- Bouygues Telecom (22 631 sites, + 132 sur la même période) ;
- Free Mobile (21 318 sites, + 226 sur la même période).

Outre-Mer, 2 996 sites sont autorisés pour la 4G, dont 2 825 en service.

Pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles, le **site Cartoradio.fr** permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur :



Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur data.anfr.fr et data.gouv.fr

¹ Précision sur les sites 5G :

- Sites autorisés : sites ayant reçu l'accord d'implantation de l'ANFR et donc autorisés à émettre.
- Sites techniquement opérationnels : sites émettant des ondes radio. Ils peuvent ne pas encore être commercialement ouverts.
- Sites commercialement ouverts : sites offrant un accès aux abonnés mobiles. Le suivi des sites commercialement ouverts est effectué par l'Arcep dans son observatoire de la 5G.

En savoir plus :

- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour la métropole](#)
- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour l'Outre-Mer](#)
- [Les différentes bandes de fréquences de la 5G et leurs propriétés](#)
- [Le mini-site d'information de l'ANFR sur la 5G : 5g.anfr.fr](#)
- [Le tutoriel Cartoradio](#)

Contact presse ANFR :

presse@anfr.fr – 06 80 59 00 51